

DOSSIER N°
ARRÊT DU MAI 2022
N°

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT GREFFE
DE LA COUR D'APPEL D'ORLÉANS

COUR D'APPEL D'ORLÉANS

Prononcé publiquement le MARDI MAI 2022, par la 5^{ème} Chambre des Appels Correctionnels.

Sur appel d'un jugement du tribunal de police de BLOIS du DECEMBRE 2020.

COMPOSITION DE LA COUR

Lors des débats, du délibéré et du prononcé :

Président : Monsieur , conseiller faisant fonction de Président, statuant à juge unique

L'arrêt a été prononcé en audience publique le 24 mai 2022 par Monsieur , Conseiller faisant fonction de Président statuant à juge unique, conformément aux dispositions de l'article 485 dernier alinéa, 486, 512 du Code de procédure pénale.

Lors des débats et du prononcé :

Ministère public : Lors des débats, Monsieur l Substitut Général, et lors du prononcé de l'arrêt,

Greffier : Lors des débats et lors du prononcé Madame

PARTIES EN CAUSE DEVANT LA COUR :

Prévenu

Z
Né

De nationalité française

Jamais condamné

Demeurant :

Appelant principal, comparant assisté de Maître SPIRA Laureen,
avocat au barreau de PARIS

Libre

LE MINISTERE PUBLIC

Appelant incident à l'encontre de Z

le 24/05/2022 :

- ACC de SPIRA